

GUIDE PRATIQUE DES PARENTS

COLLÈGE FRANÇOISE GIROUD

Grandir au collège, c'est apprendre à devenir autonome... tout en restant bien accompagné.



Ce livret d'accueil a été réalisé par l'APEV-UNAAPE du collège Françoise-Giroud en collaboration avec la direction du collège.

Mise en page faite par
@Chat Stuces®



accompagner son enfant en 6e

MOT D'ACCUEIL

BIENVENUE AU COLLÈGE FRANÇOISE GIROUD

BIENVENUE,

L'ENTRÉE EN 6E MARQUE UNE ÉTAPE IMPORTANTE DANS LA VIE D'UN ENFANT... ET DE SA FAMILLE.

NOUVEAUX REPÈRES, NOUVEAUX RYTHMES, NOUVELLES HABITUDES : CETTE TRANSITION SUSCITE SOUVENT AUTANT D'ENTHOUSIASME QUE DE QUESTIONS.

AFIN D'ACCOMPAGNER AU MIEUX CETTE ENTRÉE AU COLLÈGE, NOUS AVONS CONÇU CE GUIDE PRATIQUE À DESTINATION DES FAMILLES.

VOUS Y TROUVEREZ DES INFORMATIONS ESSENTIELLES SUR LE FONCTIONNEMENT DU COLLÈGE FRANÇOISE GIROUD, LES OUTILS DE SUIVI DE LA SCOLARITÉ, LES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉS AUX ÉLÈVES, AINSI QUE LES INTERLOCUTEURS QUI POURRONT VOUS ACCOMPAGNER TOUT AU LONG DE L'ANNÉE.

NOTRE OBJECTIF : VOUS PERMETTRE D'ABORDER CETTE NOUVELLE ÉTAPE AVEC CONFIANCE, SÉRÉNITÉ... ET EN ÉQUIPE.

NOUS VOUS SOUHAITONS UNE EXCELLENTE DÉCOUVERTE DU COLLÈGE FRANÇOISE GIROUD.

Accompagner l'autonomie, c'est rester présent autrement.

FAMILLES ET COLLÈGE : AVANCER ENSEMBLE

L'entrée au collège marque une étape importante vers davantage d'autonomie pour les élèves.

Cette évolution se construit progressivement, grâce à une coopération essentielle entre les familles et l'équipe éducative.

Le dialogue, la confiance et la communication permettent d'accompagner les élèves dans leur parcours scolaire et personnel.

Informations utiles

Collège Françoise Giroud

14 rue Leroyer

94300 Vincennes

☎ 01 41 79 66 60

✉ ce.0942188t@ac-creteil.fr

Direction

Monsieur Constant — Principal

Monsieur Ankri — Principal adjoint

Vie scolaire

Madame Janik — CPE

Cabinet médical

**✓ Psychologue de l'Éducation
nationale**

Madame Le Roux

L'association des parents d'élèves

L'APEV-UNAape accompagne les familles tout au long de l'année scolaire.

Elle participe à la vie du collège, représente les parents lors des différentes instances et peut également être un relais d'information et d'échange pour les familles.

✉ fgiroud@apev-unaape.org

LES ÉCRANS AU COLLÈGE : REPÈRES ET USAGES

Les outils numériques font désormais partie du quotidien des élèves et de leur scolarité. Le collège accompagne leur utilisation dans un cadre éducatif, sécurisé et respectueux du règlement intérieur.

Le téléphone portable

Conformément à la réglementation en vigueur, l'utilisation du téléphone portable n'est pas autorisée dans l'enceinte du collège, sauf dans les situations encadrées par les adultes ou prévues par les projets pédagogiques.

Les élèves doivent conserver leur téléphone éteint et rangé durant le temps scolaire en cas de non respect, le téléphone sera confisqué, ce sera aux parents de venir le récupérer !

L'Ordival

L'Ordival est un outil pédagogique permettant aux élèves d'accéder aux ressources numériques et de développer leur autonomie dans le travail scolaire.

Il doit être utilisé dans le respect des règles définies par le collège et avec le soin nécessaire au matériel confié.

Éduquer aux usages numériques

Le collège sensibilise également les élèves :

- ✓ aux réseaux sociaux
- ✓ au respect de la vie privée
- ✓ au cyberharcèlement
- ✓ à l'usage raisonné des écrans
- ✓ à la citoyenneté numérique

Le rôle des familles

L'accompagnement des usages numériques repose également sur le dialogue entre l'école et les familles.

Des repères clairs et un cadre cohérent contribuent à un usage plus serein des écrans.

 Le numérique est un outil : apprendre à bien l'utiliser fait aussi partie des apprentissages du collège.

LE MOT DU PRINCIPAL

Madame, Monsieur,

Votre enfant entre au collège Françoise Giroud cette année.

Il y est le bienvenu...et vous également.

Le guide qui est entre vos mains a été imaginé par des parents pour les parents. Il est un outil utile qui doit vous permettre de mieux comprendre le fonctionnement du collège, connaître les interlocuteurs, avoir les bons réflexes. Au collège Giroud, nous ne concevons l'accueil, l'accompagnement et la prise en charge éducative de nos élèves qu'avec les parents. C'est une des conditions de la réussite de nos élèves, vos enfants.

Les autres conditions sont connues : un collège beau, fonctionnel et bien équipé. Une équipe d'enseignants investis, compétents et attentifs et des services administratifs et techniques qui veillent au bon fonctionnement du collège.

La dernière condition de la réussite de nos élèves, c'est vous. Sans votre implication, rien n'est possible. Alors, à nous de vous ouvrir les portes du collège Giroud afin que vous puissiez prendre la part qui vous revient, à nos côtés, pour que votre enfant passe de belles années au collège et en sorte enrichi, heureux, instruit et prêt à poursuivre sa route.

Monsieur Emmanuel Constant

SUIVRE LA SCOLARITÉ DE SON ENFANT

L'ENT : votre outil de référence

L'Espace Numérique de Travail (ENT) permet de suivre la scolarité de votre enfant au quotidien.

Vous pourrez notamment y consulter :

- ✓ l'emploi du temps
- ✓ les devoirs et informations pédagogiques
- ✓ les absences et retards
- ✓ les évaluations / résultats
- ✓ les messages et informations du collège

L'agenda papier : un outil essentiel pour l'élève

Même à l'ère du numérique, l'agenda reste un repère important pour aider votre enfant à gagner en autonomie et à organiser son travail personnel.

À retenir

Pour l'emploi du temps : l'ENT fait foi.
Pour les devoirs : l'agenda de l'élève reste la référence.

ACCOMPAGNER LES BESOINS SPÉCIFIQUES DES ÉLÈVES

Certains élèves peuvent bénéficier d'aménagements ou d'accompagnements spécifiques afin de faciliter leur scolarité et leur bien-être au collège.

Ces dispositifs sont mis en place en lien avec les familles, les professionnels concernés et l'équipe éducative.

Le PAI

Projet d'Accueil Individualisé

Le PAI concerne principalement les besoins liés à la santé :

allergies, traitements médicaux, pathologies chroniques, intolérances alimentaires...
Il permet d'organiser l'accueil de l'élève dans les meilleures conditions au sein du collège.

Le PAP

Plan d'Accompagnement Personnalisé

Le PAP concerne les élèves présentant des difficultés durables d'apprentissage, notamment les troubles "dys".

Il prévoit des aménagements pédagogiques adaptés aux besoins de l'élève.

Une collaboration essentielle

La communication entre les familles, les professionnels de santé et l'équipe éducative est essentielle pour accompagner au mieux chaque élève.

Le PPS

Projet Personnalisé de Scolarisation

Le PPS concerne les élèves en situation de handicap bénéficiant d'une reconnaissance par la MDPH.

Il permet de mettre en place les adaptations et accompagnements nécessaires à leur scolarité.

 En cas de besoin particulier ou de question, les familles peuvent prendre contact avec le collège dès la rentrée scolaire.

COMMENT SONT GÉRÉES LES ABSENCES DES ENSEIGNANTS ?

L'absence d'un enseignant peut avoir différentes durées et différentes modalités de prise en charge.

Le collège veille, dans la mesure du possible, à assurer la continuité des apprentissages et l'accueil des élèves.



Selon les situations...

- ✓ certains cours peuvent être maintenus grâce à une réorganisation interne ;
- ✓ du travail peut être transmis aux élèves via l'ENT ;
- ✓ lorsque cela est possible, un remplacement peut être mis en place par les services académiques ;
- ✓ les élèves restent pris en charge selon leur emploi du temps et les modalités définies par le collège.



L'information aux familles

Les familles sont informées des modifications d'emploi du temps et des éventuels changements via l'ENT ou les outils habituels de communication du collège.



Un objectif commun

L'ensemble des équipes reste mobilisé afin de limiter autant que possible l'impact des absences sur la scolarité des élèves.

📌 RAPPEL 📌

L'ENT reste le meilleur outil pour suivre les éventuelles modifications d'emploi du temps.

ABSENCES, RETARDS & SORTIES EXCEPTIONNELLES

✓ En cas d'absence

Toute absence doit être signalée au collège dans les meilleurs délais par le responsable légal.

Dès le retour de l'élève, une régularisation pourra être demandée selon la procédure en vigueur.

✓ En cas de retard

L'élève doit se présenter à la vie scolaire dès son arrivée afin d'être pris en charge et autorisé à rejoindre son cours.

✓ Rendez-vous médical ou départ exceptionnel

Si votre enfant doit quitter le collège de manière exceptionnelle (rendez-vous médical, situation particulière...), il convient d'en informer le collège en amont, selon les modalités habituelles.

✓ EPS et inaptitudes ponctuelles

En cas d'impossibilité temporaire de pratiquer une activité sportive, les justificatifs nécessaires devront être transmis selon les consignes du collège.

⚠ À retenir

Informez rapidement le collège pour un meilleur suivi de votre enfant.

LES ADULTES & DISPOSITIFS QUI ACCOMPAGNENT VOTRE ENFANT



Le professeur principal

Interlocuteur privilégié des familles, il accompagne la classe tout au long de l'année, assure un suivi global des élèves et coordonne certaines informations importantes.



La vie scolaire

Sous la responsabilité de la CPE, elle accompagne les élèves dans leur quotidien : retards, absences, organisation, vie collective et suivi éducatif.



L'heure de vie de classe

Des temps d'échange réguliers permettent d'aborder la vie de la classe, les questions du quotidien, le climat scolaire et de préparer les conseils de classe.



Devoirs faits

Ce dispositif permet aux élèves volontaires de bénéficier d'un temps encadré pour réaliser leurs devoirs, s'organiser et gagner en autonomie.



Le BAR (Bureau d'Aide Rapide)

Sur le temps du déjeuner, des enseignants sont disponibles pour répondre à des questions ponctuelles ou apporter une aide rapide aux élèves.



Le pôle santé et écoute

L'infirmière scolaire, la psychologue de l'Éducation nationale et les adultes référents peuvent accompagner les élèves en cas de besoin, qu'il soit scolaire, personnel ou lié au bien-être.

HARCÈLEMENT & DISCRIMINATIONS

HARCÈLEMENT ET DISCRIMINATIONS : LE COLLÈGE AGIT !

Le collège Françoise Giroud est engagé dans la prévention et la lutte contre toutes les formes de harcèlement, de violence et de discrimination. Chaque élève doit pouvoir évoluer dans un environnement serein, respectueux et sécurisant.



Repérer et écouter

Un changement de comportement, une inquiétude, un mal-être ou une situation conflictuelle ne doivent jamais être minimisés.

Les élèves comme les familles peuvent s'adresser aux adultes du collège afin d'être écoutés et accompagnés.



Le protocole PHARE

Le collège s'inscrit dans le programme national pHARe de prévention du harcèlement scolaire.

Ce dispositif permet :

- ✓ la prévention et la sensibilisation des élèves
- ✓ le repérage des situations préoccupantes
- ✓ une prise en charge rapide des situations signalées
- ✓ l'accompagnement des élèves et des familles



Les interlocuteurs ressources

Les familles peuvent notamment contacter :

- le professeur principal
- la CPE
- la référente harcèlement :
Mme CHABRE
- l'infirmière scolaire
- la direction



Important



En cas de doute, il est important d'en parler rapidement.